

Lettre Recommandée Electronique Qualifiée eIDAS NotaSolutions-LetReco

Prise en main.

Rappel règlement eIDAS, loi et décret

À la suite de la promulgation de la **loi du 7 octobre 2016 pour une République numérique** et du **décret 2018-347 du 9 mai 2018**, la lettre recommandée électronique doit reprendre les exigences de l'envoi recommandé électronique qualifié du règlement (UE) n ° 910/2014 du Parlement européen et du Conseil du 23 juillet 2014 sur l'identification électronique et les services de confiance pour les transactions électroniques au sein du marché intérieur et abrogeant **la directive 1999/93/CE** (ci-après le « Règlement eIDAS »).

- ❑ Ces exigences sont listées à l'article 44 du Règlement eIDAS.

- ❑ **Le décret n°2018-347 du 9 mai 2018** entrera en vigueur le 1^{er} janvier 2019.

- ❑ Ainsi, à compter **du 1^{er} janvier 2019** :
 - Dans les cas où les textes législatifs ou réglementaires imposaient une communication par lettre recommandée papier ou électronique, il est obligatoire d'envoyer une LRE qualifiée (art 44 du Règlement eIDAS).

 - Mais dans les cas où les textes législatifs ou réglementaires ne précisait rien ou proposaient un envoi par tous moyens, il est possible d'envoyer un envoi recommandé électronique simple (art 43 du Règlement eIDAS). Par exemple : pour une mise en demeure.

Lettre Recommandée Electronique Qualifiée eIDAS

Fonctionnement :

- 1 Letreco qualifiée est une Lettre recommandée électronique qualifiée (art 44 du Règlement eIDAS) inscrite par l'Anssi sur la liste de confiance française et sur la Trust List européenne.
- 2 Letreco qualifiée répond aux exigences précités par l'Anssi et audité par un organisme agréé indépendant : LSTI.
- 3 Dans les cas où les textes législatifs ou réglementaires imposaient une communication par lettre recommandée papier ou électronique, à compter du 1er janvier 2019, il sera obligatoire d'envoyer une LRE qualifiée (art 44 du Règlement eIDAS).
- 4 Pour produire une Lettre Recommandée Électronique Qualifiée deux conditions cumulatives sont à remplir, au-delà d'utiliser Letreco qualifié, un service de LRE qualifiée eIDAS présent sur la Trust List Européenne :
 1. La première concerne l'expéditeur : l'identité de l'expéditeur doit être prouvée avec un niveau de confiance élevé. (Identification et authentification) ;
 2. La seconde concerne les destinataires : ils devront prouver leur identité de destinataire avec un niveau de garantie substantiel.

Qu'est-ce qu'un recommandé électronique

Un courrier recommandé électronique, au sens de la loi, est un service rendu par un Tiers d'Acheminement – qui permet de prouver qu'un contenu a bien été échangé entre 2 parties. Il apporte en particulier :

1. – La preuve du dépôt du courrier par l'expéditeur au Tiers d'Acheminement
2. – La preuve de consentement par le destinataire à recevoir le courrier
3. – La preuve d'envoi – ou preuve de remise – au destinataire dudit courrier une fois qu'il a accepté de le recevoir

Ces preuves sont constituées et conservées par le Tiers d'Acheminement de manière électronique et protègent ainsi les 2 parties en garantissant la traçabilité de l'échange

Carte à codes

Moyen pour le destinataire de prouver son identité avec un double facteur

- 1 Unique, générée sur la base de l'adresse email, permanente
- 2 Remise en main propre par le Notaire qui est habilité à identifier une personne.
- 3 Attestation de remise de carte à codes signée et datée par l'expéditeur à conserver

Attention : Vous ne devez pas conserver un exemplaire des codes dans le dossier. L'attestation de remise de la carte à code Oui !

Carte à codes n°000428

	1	2	3	4	5
A	112231	171131	428128	792652	646701
B	055427	116102	056417	230127	293601
C	300912	063689	923410	361287	663672
D	001881	617643	136132	488585	513995
E	936120	357239	015424	453414	837297
F	202653	383555	629654	USED_CODE	988547
G	056928	150858	851243	047674	467787
H	452420	730248	427076	417439	724692

H	425450	130548	451019	411438	154985
C	029658	120828	821543	041914	461181
E	505923	383222	958924	USED_CODE	889241
E	639150	321539	012454	493414	821581

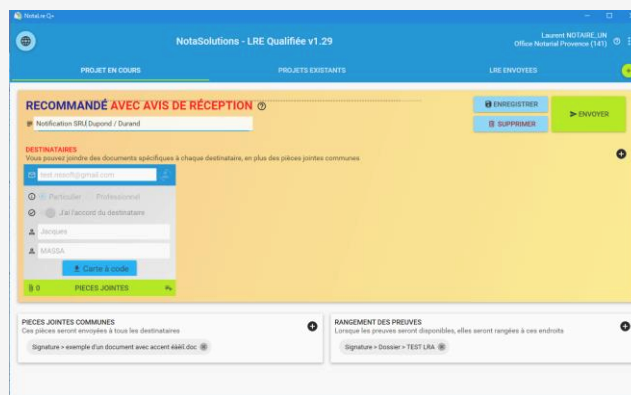
Exécution de la Formalité

Lorsque vous partagez votre présentation, vous pouvez voir le travail effectué simultanément par les autres utilisateurs.

Fonctionnement :

Carte à codes n°000428

	1	2	3
A	112231	171131	428128
B	055427	116102	056417
C	300912	063689	923410



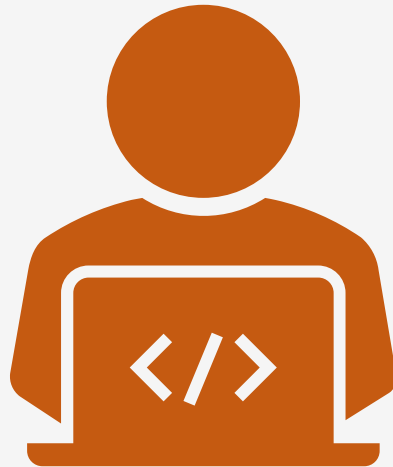
1 Remise de la carte à Codes

2 Envoi du Recommandé Electronique

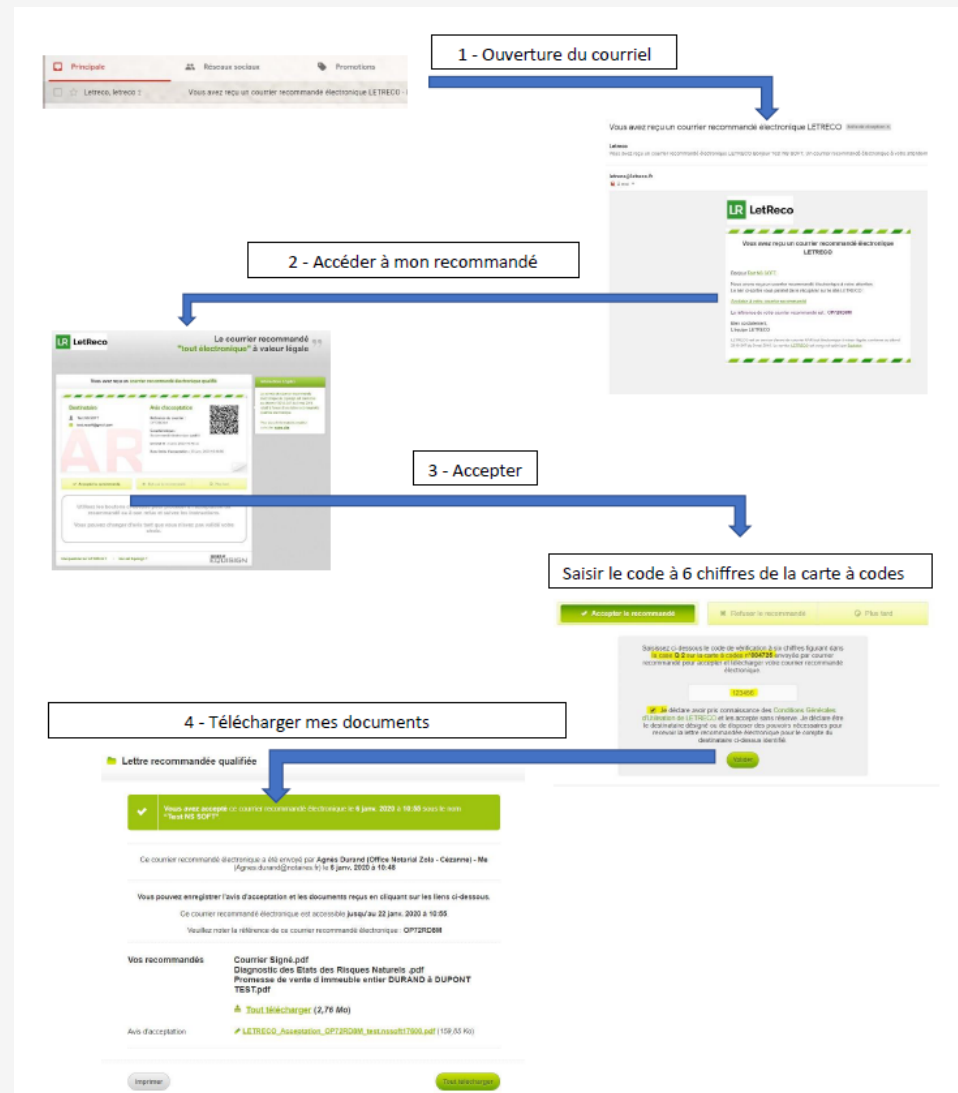


3 Ouverture du recommandé électronique


Cas d'usage : Notification SRU / Compromis de vente



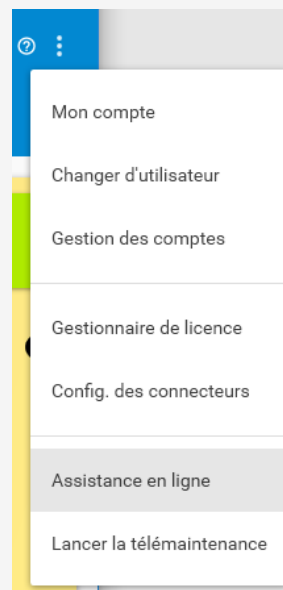
Notice d'utilisation pour le destinataire



Vous avez d'autres questions sur NotaLreQ+ ?

Sélectionnez le bouton ?  puis accéder à notre page des manuels.

Demande assistance



Rachat crédit LRE : contact@notasolutions.com

LRE Qualifiée

Questions fréquentes

L'envoi reste bloqué sur "Téléchargement et conversion des pièces"

Puis-je envoyer la carte à code par email ?

Puis-je envoyer une LRE à un couple partageant une seule adresse mail

Manuels

★ Notes de version : 1.29

★ Notice explicative pour relever les Recommandés Electroniques LetReco

★ Rappels NotaLRE Q+

★ LREQ+ Formation "Nouveau Projet"

★ LREQ+ Formation initiale